



# Guerlesquin

## Bulletin municipal

### Championnat du monde de Bouloù Pok : Les nordistes vainqueurs !

En ce 25 Février 2020, le jour se lève sous quelques nuages. Les écoliers commencent leur deuxième semaine de vacances et la ville de Guerlesquin se réveille tranquillement en ce jour de Mardi Gras.

Sur le Présidial, le « Sant Malarge » est déjà en place, prêt à observer les joutes à venir. En effet, c'est le jour du 388<sup>ème</sup> championnat du monde de Bouloù Pok.

Il est 9h, la chapelle Saint Jean se remplit pour la célébration en hommage aux défunts sociétaires de l'association. Après cette nourriture céleste, place aux victuailles gastronomiques chez Agnès PENE. Un bon « ar dijuni » se présente aux participants afin qu'ils puissent affronter la journée bien rassasiés.

Il est 11h, les jeux peuvent commencer au son du tambour de la ville et sous les caméras indiscretes de reporters télévisuels. Les équipes sont équilibrées en nombre, avec cette année le renfort de jeunes Guerlesquinois qui profitent des vacances scolaires pour effectuer leur premier championnat. Les points se marquent un à un, mais

une équipe commence à se détacher du score, le Nord, et finit par remporter la première manche 12 à 4.

Il est 13h30 et un entracte de trente minutes est donc le bienvenu pour se réchauffer à l'abri des nombreuses averses de grêle que subissent les joueurs après 2h30 de jeu sous de telles conditions météo.

À la reprise des hostilités, les sudistes se battent becs et ongles pour revenir dans la partie, ce qu'ils arriveront à faire en marquant deux magnifiques points. La manche est toujours aussi serrée, mais il était dit qu'une seule et unique équipe parviendrait à marquer les points décisifs en cet après-midi. Tel un rouleau compresseur et sous les clameurs discontinues de ses plus jeunes adhérents, le Nord va enclencher une marche en avant phénoménale, que même de valeureux sudistes n'arriveront pas à arrêter.

Deuxième manche : 12 à 6 pour le



Nord qui réalise un magnifique doublé. À noter, la fabuleuse progression des sudistes qui l'an passé avaient réussi à ne marquer que sept points.

C'est donc fiers, trempés et armés de leur feuille de laurier que les nordistes vont immortaliser l'événement autour de la statue de notre barde Prosper PROUX.

Le « gwin bihan » qui récompense le meilleur lancer des débitants de boissons sera pris à la Tavarn an Toll Toul. Le « gwin bras » qui verra tous les belligérants se réunir autour d'un bon pot au feu servi au restaurant BARGUÉDEN. Le « Malarge », quant à lui, brûlera joyeusement dans la nuit.

Stéfan TILLY, nordiste  
et champion du monde 2020

### Invitation à la cérémonie du 19 Mars 1962



Gildas JUIFF, Maire, la Municipalité,  
le Comité local de la FNACA de Guerlesquin  
et la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Tunisie-Maroc,



Invitent les Guerlesquinoises et Guerlesquinois à la journée du souvenir et du recueillement ainsi qu'aux cérémonies organisées à la mémoire des 30 000 soldats Français morts en Afrique du Nord, aux victimes civiles de ces conflits et pour la paix.

#### À Guerlesquin, le jeudi 19 Mars 2020

- **À 18h** : Cérémonie du souvenir à la stèle du 19 Mars 1962, dépôt de gerbe, lecture du poème gravé sur la stèle et du manifeste de la FNACA.
- **À 18h30** : Dépôt de gerbe au monument aux morts, lecture de l'ordre du cessez-le-feu du Général AILLERET et du message de la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à Porz ar Gozh Ker.

## Vie communale

### Services techniques : Travaux d'enrobés

Éric HUON, Conseiller Municipal délégué à la voirie s'est rendu au lieu-dit Kerahed accompagné de Sébastien PRIGENT, Responsable des services techniques, afin de constater l'état d'avancement des travaux d'enrobés sur cette portion de route.

Les travaux de voirie réalisés par l'entreprise Eurovia à Kerahed,

Kerfoën et route de Plougras ont débuté le 20 Février et se sont terminés le 2 Mars.

Les travaux de la route de Plougras sont venus finaliser les aménagements paysagers effectués l'an dernier dans le but d'agrémenter cette entrée de ville.



### Centre de loisirs d'hiver : Activités autour de l'imaginaire

Le centre de loisirs animé par Nolane, Eugénie et Koralie, a accueilli les enfants du 17 au 28 Février sur le thème des contes et légendes.

Des activités en tout genre étaient au programme : confection d'un dragon géant, ombres chinoises, peinture, couture, lecture, travail sur l'imaginaire...

Les enfants du centre de loisirs se sont aussi rendus à Happy Jungle une

matinée pour s'amuser, rigoler et se défouler et ont poursuivi cette journée au centre de loisirs de Lanmeur afin de participer à différents jeux.

Les enfants, heureux de leurs vacances, sont repartis avec plein de souvenirs. À bientôt pour de nouvelles aventures !

22 enfants étaient inscrits au centre de loisirs de Février, avec une moyenne

de 10 enfants par jour. La sortie a été bien suivie puisque 18 enfants y ont participé.



## Vie économique

### Ouverture de chambres d'hôtes à Guerlesquin : « Ti Koad »

Patricia VIAL et Laurence CANDIA, en provenance de la région parisienne, souhaitent changer de vie et ouvrir des chambres d'hôtes en Bretagne.

Elles ont eu un coup de cœur l'été dernier pour une belle maison d'architecte située dans le quartier de Penn ar Gêr à Guerlesquin dont la capacité leur permettait de réaliser leur rêve.

Après quelques travaux de rénovation, trois chambres situées à l'étage de la maison d'habitation accueillent depuis quelques jours les touristes à la nuitée.

Elles ont apporté un soin particulier à la décoration avec une thématique donnée à chaque chambre :

- La chambre « mer » de 20 m<sup>2</sup> avec petit salon et télévision.
- La chambre « nature » de 15 m<sup>2</sup> avec télévision.
- La chambre « montagne » de 14 m<sup>2</sup>.

Les petits déjeuners sont bien sûr compris dans le prix et servis soit dans la véranda, soit dans le salon.

Toutes les chambres sont dotées d'un accès Wifi gratuit.

Un tarif dégressif pour plus de 2 nuits consécutives est appliqué. Les tarifs sont fonction de la saison.

**6 Penn Ar Gêr - Porz Kloz Huella**

**Tél : 06.15.40.45.26**

**Page Facebook : Ti Koad**

**Courriel : ti-koad2@orange.fr**



## Vie associative

### Indépen'dance : Vide-dressing le 29 Mars

L'association Indépen'dance organise son 4<sup>ème</sup> vide-dressing **le dimanche 29 Mars, de 9h à 17h, sous les Halles.**

Les visiteurs pourront y trouver des

vêtements, chaussures, accessoires de sport... pour femmes, hommes, ados, enfants. L'entrée est gratuite, petite restauration sur place.

**Inscriptions au 06.27.34.53.93  
ou par courriel :  
independ.dance29650@gmail.com.**

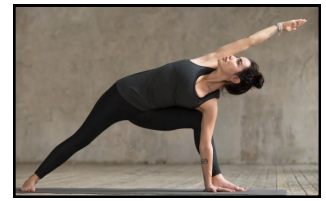
## Yoga : Stage le samedi 21 Mars

Émilie LHOPE-BONNEFOY, diplômée de l'Université Occidentale de Yoga depuis 2011, vous propose un stage de 3 heures le **samedi 21 Mars, de 9h à 12h à la salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker**. Ce stage vous permettra de découvrir

les différentes techniques et les outils naturels et simples pour lutter contre les infections ORL.

Tarif : 30 € la matinée. Inscriptions **avant le 19 Mars au 06.86.96.04.35**. Plus d'informations sur le site

internet : <http://hladayoga.fr>



## Élections municipales des 15 et 22 Mars 2020

### Vote par procuration : Les modalités

Si vous ne pouvez vous rendre aux élections municipales, vous pouvez désigner une autre personne pour voter à votre place via la procuration. Nous vous recommandons de faire cette démarche le plus tôt possible, car des délais de traitement sont à prévoir.

- Vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de votre commune sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.
- Assurez-vous que la personne que vous souhaitez désigner vote bien dans la même commune que vous.
- Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie, un commissariat de police ou un tribunal judiciaire pour

réaliser votre procuration. Pour effectuer cette démarche, vous devrez présenter une pièce d'identité et remettre un formulaire. Vous pourrez vous procurer le document et le remplir sur place, ou l'apporter vous même déjà rempli et imprimé via <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>.

Prévenez la personne désignée car elle ne recevra aucune notification. Elle devra se rendre dans votre bureau de vote et présenter une pièce d'identité. Elle n'aura pas besoin de fournir un autre document pour voter à votre place.

**LE VOTE PAR PROCURATION**

**QU'EST-CE QUE C'EST ?**  
Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir!

**À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?**  
La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (pas forcément dans le même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée!

**OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?**  
Tribunal d'instance, Brigade de gendarmerie, Commissariat de police.

**QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?**  
Formulaire à remplir sur place ou sur Internet disponible sur le site [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr). Pièce d'identité, carte d'identité ou passeport.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

### Pièces d'identité à présenter au moment du vote

Pour pouvoir voter, vous devez prouver votre identité. Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote (arrêté du 16 Novembre 2018 entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> Janvier 2019) sont les suivantes :

#### **Vous êtes Français :**

1. Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans).
2. Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
3. Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.
4. Carte d'identité d'élus local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État.
5. Carte vitale avec photographie.
6. Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée

par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

7. Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie.
8. Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie.
9. Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires.
10. Permis de conduire (en cours de validité).
11. Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.
12. Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré

en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

#### **Vous êtes Européen :**

1. Carte nationale d'identité ou passeport délivrés par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité.
  2. Titre de séjour.
  3. Un des documents mentionnés aux points 4. à 12. des pièces acceptées pour les électeurs Français.
- Ces titres doivent être en cours de validité.



## Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- André LE DOEUFF, du vendredi 6 au lundi 9 Mars
- Annick LE GALL, du vendredi 13 au lundi 16 Mars
- Gildas JUIFF, du vendredi 20 au lundi 23 Mars

## État civil

### Mariage

**29 Février** : Christophe SUIRE et Séverine LE QUÉRÉ  
3 Rue de Kerigonan

### Décès

**22 Février** : Anna COQUIL épouse LOZAC'H  
7 Rue Jean du Penhoët

**24 Février** : Yvonne LE MEN veuve SIMON - Rue Even Gwen

**4 Mars** : Marie GUIZOUARN veuve BOULIC - Résidence du Guïc



## Campagne d'élagage

Énedis procède régulièrement à des opérations d'élagage afin de garantir d'une part, la sécurité des personnes et des biens contre les risques liés à la présence de végétation aux abords des réseaux électriques qu'elle exploite et, d'autre part, la qualité de la distribution de l'énergie électrique à ses clients. Ces travaux sont pris en charge par Énedis.

L'entreprise SAS LALLAOURET, mandatée par Énedis, procèdera durant les prochains mois à une campagne d'élagage autour des réseaux électriques Haute Tension (20 000 volts) sur Guerlesquin. En cas de problème liés aux travaux, vous pouvez joindre l'entreprise au numéro suivant : 06.08.78.04.56.

## Numéros utiles

**Centre médical** : 02.98.72.81.45

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 17

**Pharmacie de Guerlesquin** : 02.98.72.87.89

**Pharmacie de garde** : 3237 (0,34€ TTC / mn)  
et affichage en pharmacie

**Cabinet infirmier MOY** : 02.98.72.86.74

**Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS** :

02.98.72.80.26

**ADMR Région de Morlaix** : 02.98.72.83.08

**Résidence du Guïc** : 02.98.72.82.49

**Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE BEC** : 02.98.72.92.32

**Diététicienne Céline ASSELIN** :

06.46.62.30.83

**Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL** :

06.50.20.56.15

**Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL** :

02.98.99.93.37

**Orthophoniste Marie BOURVEN** :

06.89.67.01.18

**Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN - DAGORNE - CUEFF** : 02.98.72.88.63

**Cabinet vétérinaire CHAMBON** :

02.98.72.87.33

**La Poste** : 36 31

**Suez urgences (7j/7)** : 0 977 401 116

**EDF dépannage clients** : 09 726 750 29

**Orange dépannage clients** : 3900

## L'agenda

**Lundi 9 Mars**  
**de 8h30 à 13h**

**Marché hebdomadaire**  
**À 18h30**

**Réunion du Conseil Municipal Jeunes**  
Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker

**Judi 12 Mars, de 9h à 12h**

**Permanence de la Mission Locale,**  
sur rendez-vous au 02.98.15.15.50  
Mairie

**Samedi 14 Mars, de 18h30 à 21h**

**Repas à emporter « joues de porc »**  
à l'école Saint Joseph

**Dimanches 15 et 22 Mars**

**Élections municipales**  
**et communautaires**  
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

**Lundi 16 Mars**  
**de 8h30 à 13h**

**Marché hebdomadaire**

**À 13h30**

**Concours de belote**  
Par les ACPG-CATM  
Halles

**Judi 19 Mars, à 18h**

**Commémoration du 19 Mars 1962**

**Samedi 21 Mars, en matinée**

**Stage de yoga**  
Inscriptions au 06.86.96.04.35  
Salle des Aînés à Porz ar Gozh Ker  
(Voir page 3)

**Lundi 23 Mars, de 8h30 à 13h**

**Marché hebdomadaire**

**Judi 26 Mars, de 9h à 12h**

**Permanence de la Mission Locale,**  
sur rendez-vous au 02.98.15.15.50  
Mairie

**Vendredi 27 Mars, à 18h30**

**Assemblée Générale**

de la Société des Courses  
Salle Plijadur

**Dimanche 29 Mars, de 9h à 17h**

**Vide-dressing**

Par Indépen'dance  
Halles  
(Voir page 2)

**Lundi 30 Mars, de 8h30 à 13h**

**Marché hebdomadaire**

**Du 4 au 26 Avril, de 11h à 18h30**

**Biennale internationale d'aquarelle**  
Halles

**Lundi 6 Avril, de 8h30 à 13h**

**Marché hebdomadaire**

**Mardi 7 Avril, de 9h à 12h**

**Permanence d'André INIZAN,**  
Assistant social, sur rendez-vous  
au 02.98.88.99.90 - Mairie